

Paris, le 13 mars 2020



Le Conseil de l'Ordre

A L'ENSEMBLE DES MEMBRES DE L'OBÉDIENCE

Circulaire n°1061

Objet : Dispositions Covid-19

TT.: CC.: FF.:, TT.:CC.:SS.:,

En raison de l'évolution de la situation sanitaire en France et des recommandations des pouvoirs publics, le Bureau du Conseil de l'Ordre s'est réuni le jeudi 12 mars 2020 et a pris les décisions suivantes :

- **Suspension des travaux de nos Loges, Congrès, Commissions Nationales et Conventuelles, Instances, etc., pour une durée illimitée, à effet du lundi 16 mars 2020, avec toutes les incidences que cela pourrait engendrer ;**
- **Fermeture de l'ensemble de nos Temples, en concertation avec les autres grandes Obédiences françaises.**

Nous sommes conscients de mettre en sommeil les travaux du Grand Orient de France pour plusieurs mois, mais cette mesure est nécessaire pour protéger nos membres, dont certains sont âgés et fragiles, car nos Temples sont des espaces confinés où le virus peut se transmettre très rapidement.

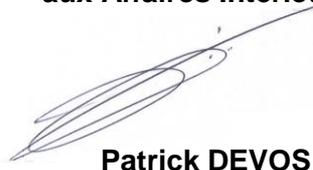
Les Conseillers de l'Ordre restent à votre disposition et ils continueront à assurer leur mission tout en respectant les règles imposées par les pouvoirs publics.

Nous adapterons notre organisation en fonction de l'évolution de cette pandémie et vous tiendrons informés par nos canaux de communication habituels (Portail, courriels, Facebook et Twitter).

Prenez soin de vous et vos proches.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et vous prions de croire, TT.: CC.: FF.:, TT.:CC.:SS.:, à l'assurance de nos sentiments les plus fraternels.

**Le Grand Secrétaire
aux Affaires Intérieures**



Patrick DEVOS

Le Grand Maître



Jean-Philippe HUBSCH